

ANNEXE 1

Données - statistiques

Programme Territorial INDRE

1ère partie : L'identité du territoire

1.1 Les caractéristiques et problématiques du territoire

Le profil démographique aujourd'hui et demain

Carte 1 : Situation géographique de l'Indre en France

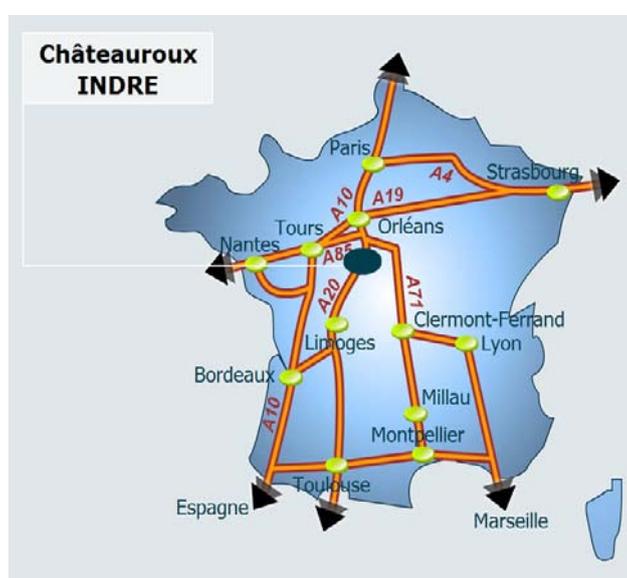


Tableau n°1 : Population de 1975 à 2040 (département de l'Indre)¹

	1975	1982	1990	1999	2010	Population estimée au 01/01/2012	Projection en 2040	Part des 60 ans et plus en 2040
Indre	248 523	243 191	237 510	231 061	231 176	232 461	237 923	39.8

¹ Source : Insee, RP1975 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2010, exploitations principales - Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2012) - Omphale 2010.

Carte 2 : Le zonage en aires urbaines et son complément rural²

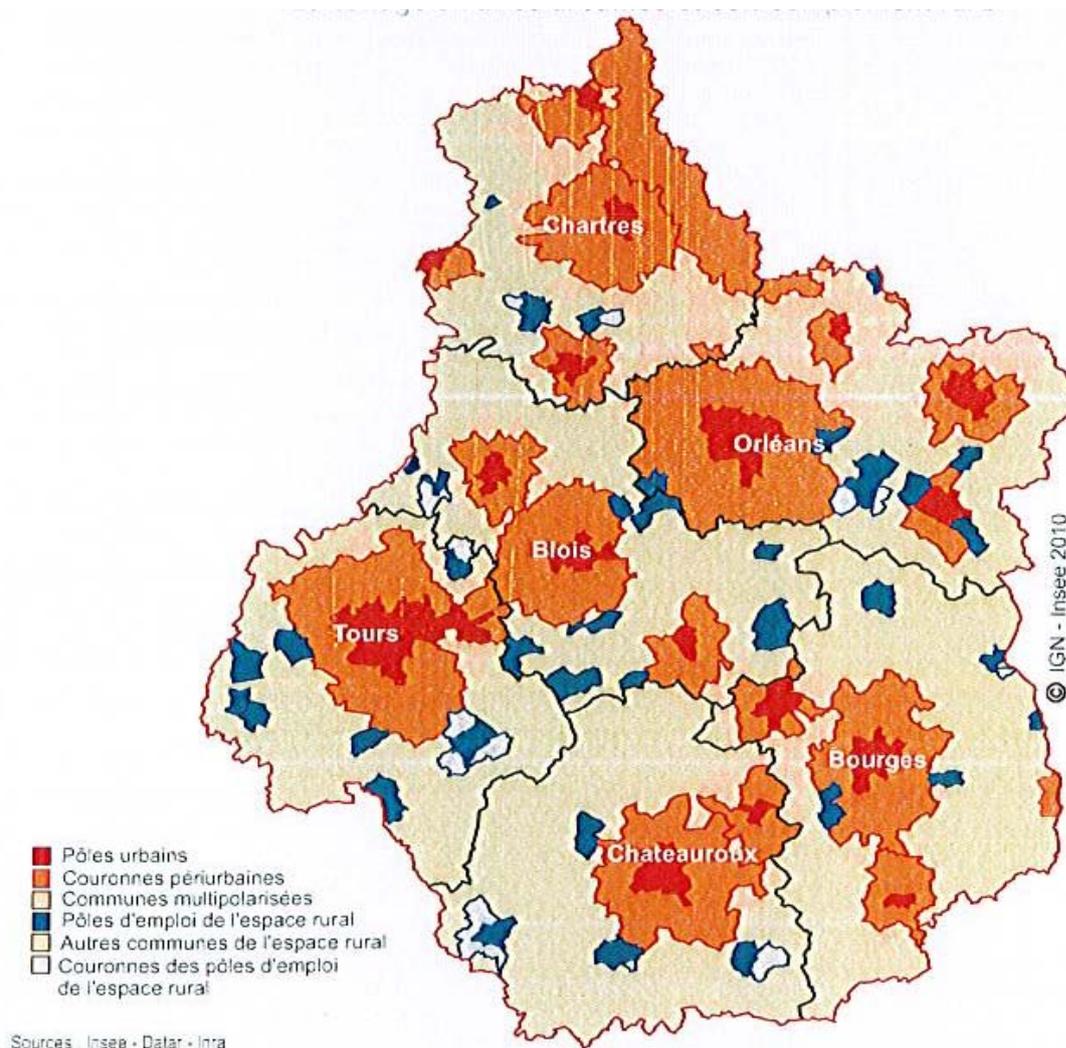


Tableau n°2 : Espace urbains et espaces ruraux : répartition de la population en 2006³

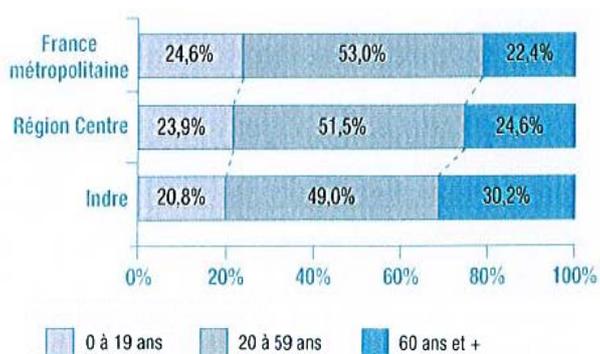
	Indre	Centre
Ensemble	232 959	2 519 567
Espace à dominante urbaine	114 901	1 826 364
Pôle urbain – ville centre	61 489	680 966
Pôle urbain – banlieue	17 741	480 203
Périurbain – communes monopolarisées	31 114	529 009

² Source : Insee – Datar - Inra

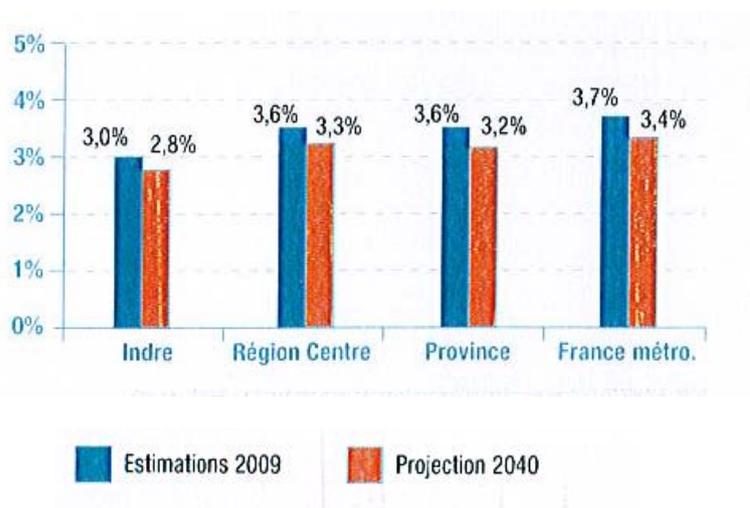
³ Source : Insee, recensement de la population 2006

Périurbain – communes multipolarisées	4 557	136 186
Espace à dominante rurale	118 058	693 203
Espace rural – pôle emploi	27 398	200 635
Espace rural – couronne d'un pôle emploi	4 031	12 188
Espace rural – autres communes	86 629	480 380

Graphique n°1 : Population estimées par classe d'âge au 1^{er} janvier 2009⁴



Graphique n°2 : Part des moins de 3 ans dans la population 2009 et 2040



⁴ Source : Insee (estimations actualisées au 18 janvier 2011 – données 2009)

Les Indicateurs socio-démographiques

Graphique n°3 : Dépenses d'aide sociale des conseils généraux en 2010

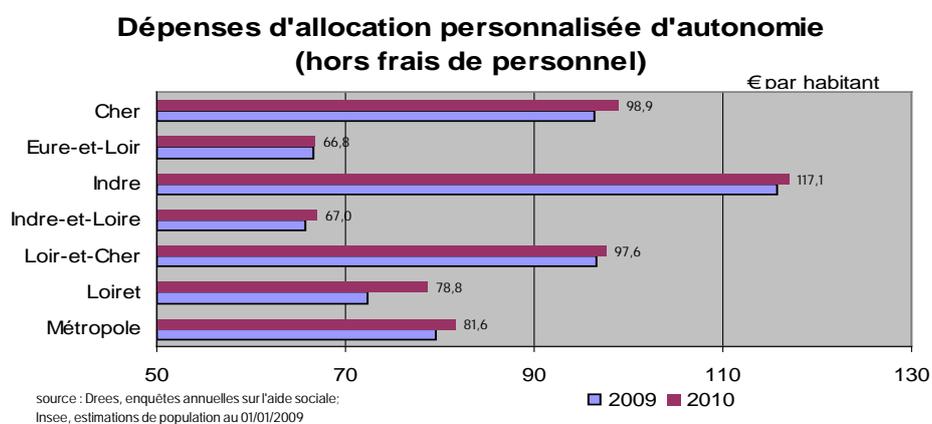


Tableau n°3 : Dépenses d'aide sociale des conseils généraux en 2010

Dépenses d'aide sociale des conseils généraux en 2010

en %

	Aides aux familles et à l'enfance	Aide aux personnes handicapées	Aide aux personnes âgées	Revenu de solidarité active	Allocation personnalisée d'autonomie	Autres	Dépenses brutes obligatoires (en euros par habitant)
Cher	20,0	20,9	10,5	24,8	16,8	7,0	570
Eure-et-Loir	21,0	24,7	7,8	21,5	16,4	8,5	424
Indre	14,8	23,3	9,5	19,1	25,1	8,2	449
Indre-et-Loire	21,9	23,7	7,0	23,5	15,5	8,5	438
Loir-et-Cher	18,6	19,5	7,6	22,4	19,9	12,0	478
Loiret	22,4	24,6	4,7	24,2	19,2	4,9	421
France	21,4	19,7	7,8	26,3	16,4	8,4	503

Source : DGCL-DESL, comptes administratifs des départements.

Les Indicateurs de santé

Tableau n°4 : Taux de mortalité prématurée en 2007-2009

Taux de mortalité prématurée en 2007 - 2009

pour 100 000 habitants

	Années 2007 - 2009							
	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France
Hommes								
Toutes causes	328,4	275,7	322,3	252,5	294,0	261,2	280,5	278,5
dont :								
tumeurs	131,8	111,6	111,5	97,8	116,3	101,0	109,1	104,7
appareil circulatoire	47,9	36,1	51,5	34,2	34,8	38,2	39,1	40,3
traumatisme, empoisonnement et causes externes	61,8	49,8	69,4	50,3	60,7	53,1	55,3	49,2
alcoolisme	9,0	6,8	12,0	8,1	7,6	7,8	8,2	7,0
Femmes								
Toutes causes	130,2	126,4	133,6	121,5	128,3	125,5	126,2	126,1
dont :								
tumeurs	59,9	66,0	61,3	63,3	57,9	61,4	61,9	59,9
appareil circulatoire	14,4	12,9	13,3	9,6	13,7	14,1	12,8	13,2
traumatisme, empoisonnement et causes externes	21,1	14,3	20,7	16,9	16,1	17,9	17,4	15,3
alcoolisme	1,6	1,0	3,6	2,0	1,7	1,9	1,9	1,5

Note : taux de mortalité prématurée : nombre de décès au cours de l'année d'individus âgés de moins de 65 ans, sur la population totale des moins de 65 ans.

Pour les taux régionaux ou départementaux, il s'agit des taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge que la population de France métropolitaine.

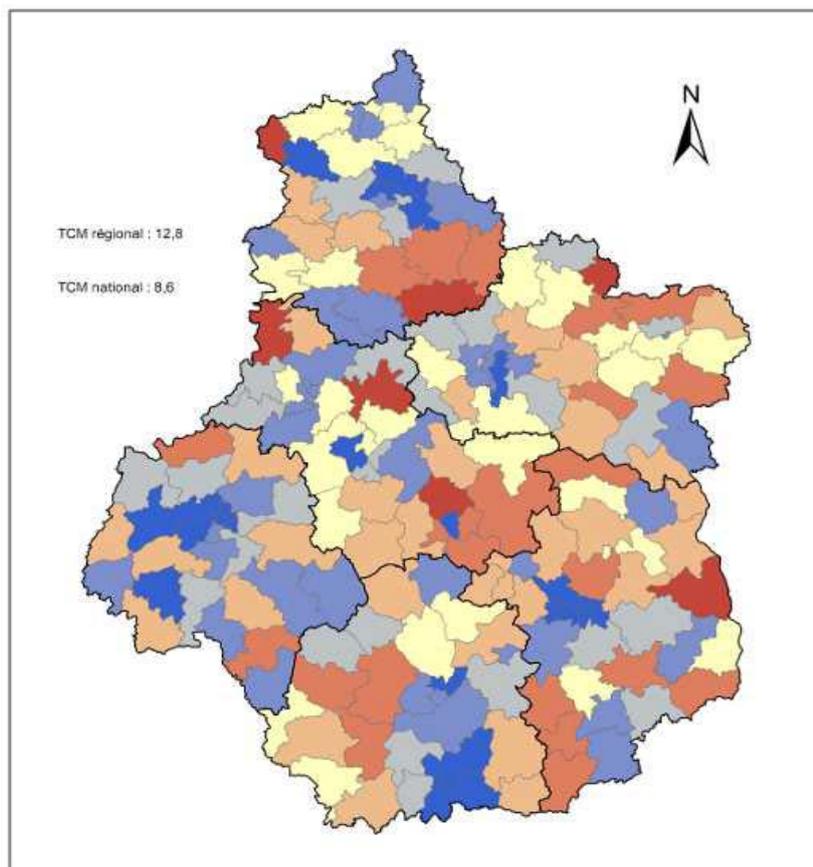
Champ : décès avant 65 ans pour 100 000 habitants.

Source : Inserm, CepiDc.

Tableau n°5 : Taux standardisés par âge (moyenne annuelle sur la période 2008-2010)

Taux standardisés par âge (moyenne annuelle sur la période 2008-2010) Pour 100 000 habitants						
	Tous âges			Moins de 65 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Toutes causes	1217,1	684,8	898,7	321,5	141,5	231,5
dont						
Maladies infectieuses et parasitaires	22,7	11,6	16,1	5,4	1,2	3,3
Tumeurs	364,3	189,9	261,7	110,1	69,9	89,9
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	4,5	4,0	4,2	1,5	1,1	1,3
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	44,7	38,2	37,1	7,1	2,4	4,7
<i>-dont diabète</i>	27,2	17,4	21,1	4,3	0,8	2,5
Troubles mentaux et du comportement	37,8	26,6	31,3	13,6	4,8	9,2
<i>-abus d'alcool (yc psychose alcoolique)</i>	12,2	3,2	7,5	10,7	2,7	6,7
Maladies du système nerveux et des organes des sens	50,4	44,9	48,4	7,4	5,5	6,5
Maladies de l'appareil circulatoire	341,3	198,3	254,0	50,1	15,8	32,8
Maladies de l'appareil respiratoire	75,5	36,3	49,7	8,9	1,8	5,3
Maladies de l'appareil digestif	61,5	25,1	40,8	21,7	4,7	13,2
Infections de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	3,4	3,7	3,6	0,0	0,0	0,0
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	5,6	6,2	5,7	0,8	0,8	0,8
Maladies de l'appareil génito-urinaire	21,3	7,4	12,1	1,4	0,6	1,0
Complication de grossesse, accouchements et puerpéralité	0,0	0,7	0,3	0,0	0,8	0,4
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	1,4	1,5	1,5	1,7	1,8	1,8
malformations congénitales et anomalies chromosomiques	2,2	2,6	2,4	2,3	2,4	2,4
Symptômes et états morbides mal définis	79,2	53,2	64,9	20,5	8,9	14,8
Causes externes de blessure et d'empoisonnement	101,3	34,6	64,9	69,0	19,0	44,1
<i>-suicide</i>	42,8	7,6	23,5	31,3	7,6	19,5
<i>source : INSRM, CépiciDc</i>						

Carte n° 3 : Taux comparatif par accidents de la circulation pour 100 000 habitants (2000 – 2007)



Taux comparatif de mortalité par accidents de la circulation pour 100 000 habitants (2000-2007)



Source : Insem Cépido, Insee
Exploitation ORS Centre

Carte n°4 : Taux standardisés de prévalence du diabète traité, par département, en 2009
(Régime général de l'assurance maladie, France) [4]

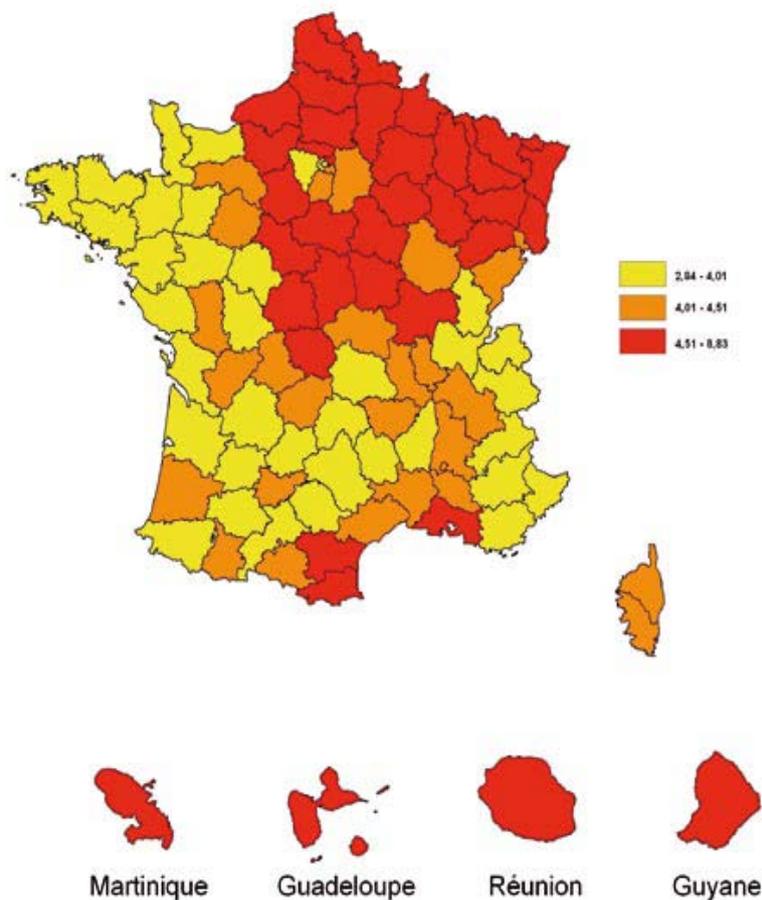


Tableau n°6 : Les IVG

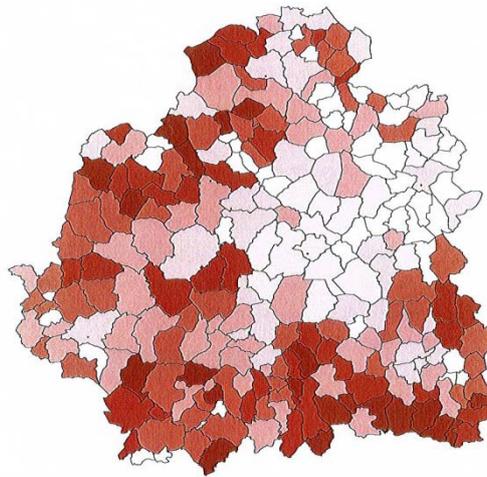
Les interruptions volontaires de grossesse

	2007		2008		2009		2010	
	nombre	mineures (%)						
Cher	755	7,2	798	7,8	772	7,6	786	6,9
Eure-et-Loir	1205	8,0	1268	5,5	1236	5,5	1239	7,1
Indre	399	6,5	481	7,1	444	8,1	481	7,3
Indre-et-Loire	1393	7,7	1348	6,5	1291	6,3	1267	7,6
Loir-et-Cher	885	6,8	779	7,3	776	8,9	870	7,1
Loiret	2084	7,0	1987	6,4	1907	7,1	1892	6,6
Centre	6721	7,3	6661	6,6	6426	7,0	6535	7,0

source : DREES, bulletins IVG

Les Caractéristiques du territoire en santé environnementale

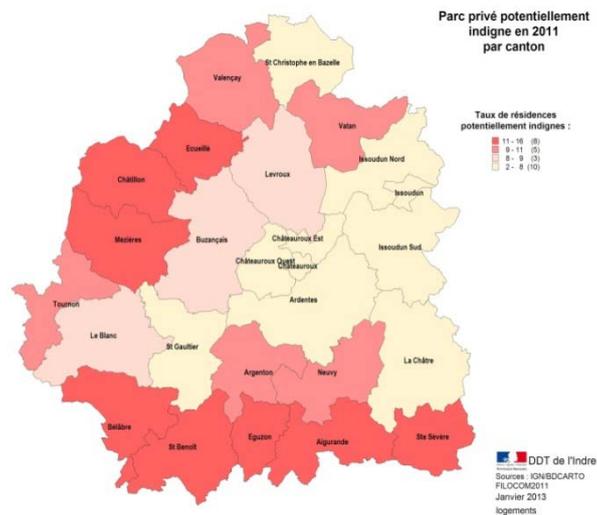
Carte n°5 : Données FILOCOM 2003



Part en % des résidences principales du parc privé potentiellement indigne

■	25 - 43,7	(22)
■	20 - 25	(35)
■	15 - 20	(50)
■	11 - 15	(47)
■	6 - 11	(32)
■	0,1 - 6	(15)
■	0 - 0	(46)

Carte n°6 : Données FILOCOM 2011



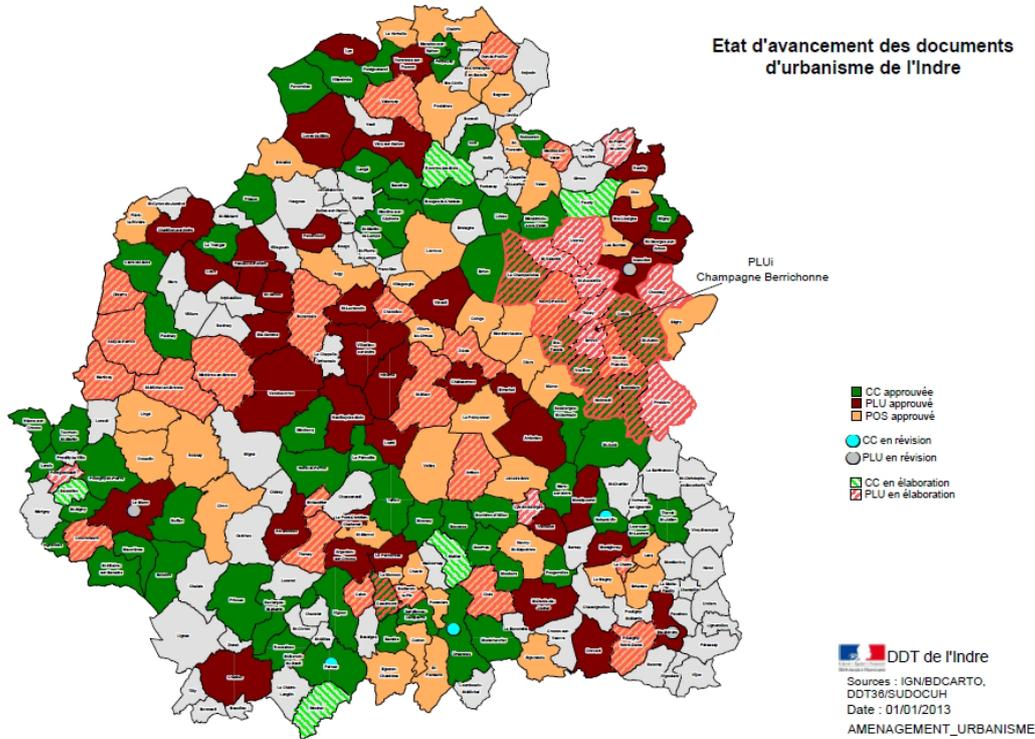
Carte n°7 : L'urbanisation

- les documents d'urbanisme au 01/01/2013

En vert : les cartes communales

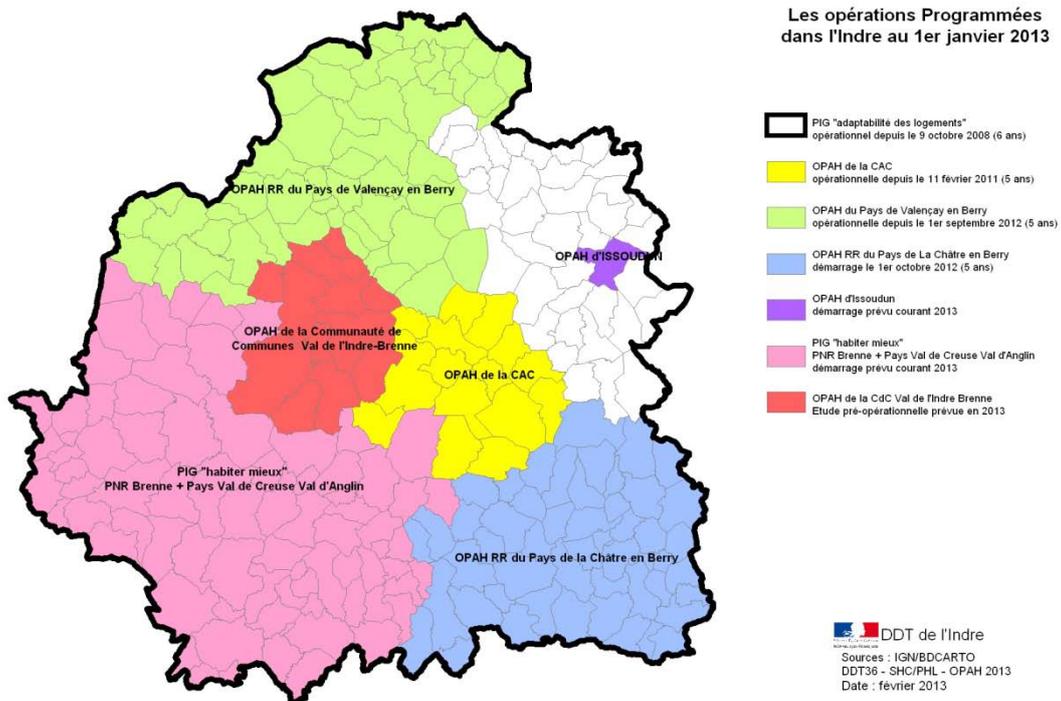
En rouge : les PLU plans locaux d'urbanisme

En marron clair : les POS plans d'occupation des sols



Carte n°8 : Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat dans l'Indre

Les opérations Programmées dans l'Indre au 1er janvier 2013



1.2 Forces et faiblesses des réponses apportées

Tableau n°7 : Les structures et dispositifs spécifiques

Dénomination	Porteur	Localisation	Missions
PASS Permanence d'Accès aux Soins de Santé	Le CH de Châteauroux, établissement de référence du département, est le seul hôpital disposant d'une PASS. 02 54 29 66 40	Châteauroux	Les PASS sont des cellules médico-sociales destinées à faciliter l'accès des personnes démunies au système hospitalier ainsi qu'aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social. Elles ont pour fonction d'accompagner ces personnes dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits sociaux et doivent organiser la continuité des soins à l'issue de la prise en charge hospitalière. La PASS du CH de Châteauroux est ouverte depuis le 1 er novembre 1999.
Le réseau santé précarité de l'Indre rejetant l'exclusion (RESPIRE) – Equipe mobile de soins spécialisés en psychiatrie (EMSSP)	CH Châteauroux 02 54 29 62 48	Châteauroux	Ils ont pour mission principale d'aller au devant des personnes en situation de précarité et d'exclusion et d'assurer une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires, sociales, oeuvrant dans la lutte contre la précarité et l'exclusion afin de faciliter l'élaboration de prises en charges coordonnées. Les actions mises en œuvre : En direction des personnes en situation de précarité et d'exclusion : <ul style="list-style-type: none"> - permanences dans les lieux sociaux - participation à des interventions mobiles (maraudes avec le S.A.M.U. social) - entretiens individuels contribuant à l'évaluation des besoins - accueil orientation et accompagnement vers les soins - prise en charge dans le cadre de groupes d'échanges ou de paroles. En direction des acteurs de première ligne : <ul style="list-style-type: none"> - actions de formations

			<ul style="list-style-type: none"> - actions de reconnaissance, d'échanges de pratiques et de savoir - développement du travail en réseau à partir de l'examen de situations cliniques soutien des équipes de premières lignes (information, conseil, supervision)
CSAPA Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	ANPAA 36 (CSAPA généraliste) 7 rue de Mousseaux 36000 Châteauroux Tél. 02 54 22 37 79 Fax. 02 54 22 52 89 <i>csapa.chateauroux@anpaa.asso.fr</i>	Châteauroux (6 antennes sur le département : Le Blanc – Issoudun – la Châtre – Argenton – Buzançais – Valençay)	Le CSAPA a vocation à recevoir toute personne qui est dans une relation de dépendance plus ou moins forte et néfaste à l'égard des drogues, de l'alcool, des médicaments ou d'une pratique (jeux, sexualité, anorexie/boulimie...). Il accueille l'entourage (parents, conjoints, famille, amis). Il a pour mission : <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale - l'orientation de la personne concernée ou de son entourage - le repérage des usages nocifs - la réduction des risques liés à la consommation ou au comportement en cause - la prise en charge médicale (bilan de santé, sevrage), psychologique, sociale et éducative qui comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux, l'aide à l'insertion ou à la réinsertion - la prescription et le suivi de traitements médicamenteux, dont les traitements de substitution aux opiacés
CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues	ALIS 36 10 rue d'Auvergne 36000 CHATEAUROUX Tél.: 02 54 27 50 20 Fax : 02 54 60 10 94	Châteauroux	Il s'adresse à des personnes qui ne sont pas encore engagées dans une démarche de soins ou dont les modes de consommation ou les produits qu'ils consomment les exposent à des risques majeurs, qu'ils

alis36@wanadoo.fr

soient infectieux, accidentels ou psychiatriques, avec une attention particulière portée aux usagers les plus précarisés.

Il a pour mission :

- l'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues;
- le soutien aux usagers dans l'accès aux soins;
- le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle;
- la mise à disposition de matériel de prévention des infections;
- l'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers;
- le développement d'actions de médiation sociale.

Le CAARUD a été autorisé en janvier 2007.

LHSS

**Lits Halte Soins
Santé – 3 lits**

Solidarité Accueil

20, avenue Charles
de Gaulle 36000
Châteauroux.
Tél. : 02 54 27 77 17
Fax : 02 54 07 40 81
solaccueil@yahoo

Châteauroux
(dans les locaux
du centre
d'hébergement
et de réinsertion
sociale géré
par l'association
Solidarité
Accueil)

« Les LHSS sont des établissements médico-sociaux relevant du 9° du I de l'article L-312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Ils ne se substituent pas à l'hôpital et ne peuvent être dédiés à une pathologie donnée ».

Les LHSS sont ouverts 24h/24 tout au long de l'année et doivent proposer une prise en charge médico-sociale aux personnes en situation de précarité. Celles-ci sont accueillies de façon temporaire, quelle que soit leur situation administrative, dès lors que leur état de santé nécessite une prise en charge adaptée sans toutefois justifier une hospitalisation.

La durée prévisionnelle du séjour ne peut excéder deux mois. Cependant, elle demeure conditionnée à l'évolution de l'état de santé de la personne accueillie. Le temps du séjour devra également être utilisé pour assurer un continuum tant en ce qui concerne l'hébergement et le suivi social que sur le plan de la poursuite des soins et du suivi médical.

				Les 3 lits ont été autorisés en janvier 2009.
ACT Appartement Coordination thérapeutique	de	Solidarité Accueil 1 bis rue Michelet 36000 Châteauroux Tél. : 02 54 01 40 90 <i>act@solidarité-accueil.fr</i>	Châteauroux 6 logements situés au 2 rue Descartes à Châteauroux 2 logements de type T3 en cohabitation 2 logements de type T3 pour un hébergement individuel 2 logements de type T3 bis	C'est un établissement médico-social proposant un hébergement « à titre temporaire pour des personnes atteintes de maladies chroniques en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion ».

Tableau n°8 : La situation des professionnels de santé libéraux dans les différents bassins de vie

Libellé BDV	Population légale BDV en 2010*	Effectif Généralistes (dont MEP)**	Nombre d'habitants par médecin	Effectif généralistes <u>de moins de 55 ans</u>	Pédiatres	Infirmiers	Masseurs-kinésithérapeutes	Pharmaciens	Chirurgiens-dentistes
La Châtre	20075	11	1825	4	0	16	8	9	7
Issoudun	30024	19	1580	6	0	25	12	13	9
Chabris	5604	3	2395	0	0	5	1	1	2
Argenton-sur-Creuse	19045	13	1465	3	1	26	9	11	6
Buzançais	10646	7	1520	3	0	17	3	6	3
Châteauroux	83178	84	990	38	0	101	38	35	37
Aigurande	4779	5	955	0	0	5	4	4	2
Valençay	8427	9	936	2	0	12	3	8	2
Saint-Benoît du Sault	5368	5	1073	4	0	6	1	3	0
Saint-Gaultier	5074	4	1268	3	0	5	1	2	2
Châtillon-sur-Indre	6609	7	944	5	0	9	2	4	4
Le Blanc	18889	16	1180	12	0	28	14	11	9
Levroux	5659	5	1132	3	0	4	1	3	1
Neuvy-Saint-Sulpulchre	4091	5	818	5	0	7	1	3	1
Tournon-Saint-Martin	3886	4	971	2	0	3	3	1	0
Total	231354	197	1270	90	1	269	101	126	85

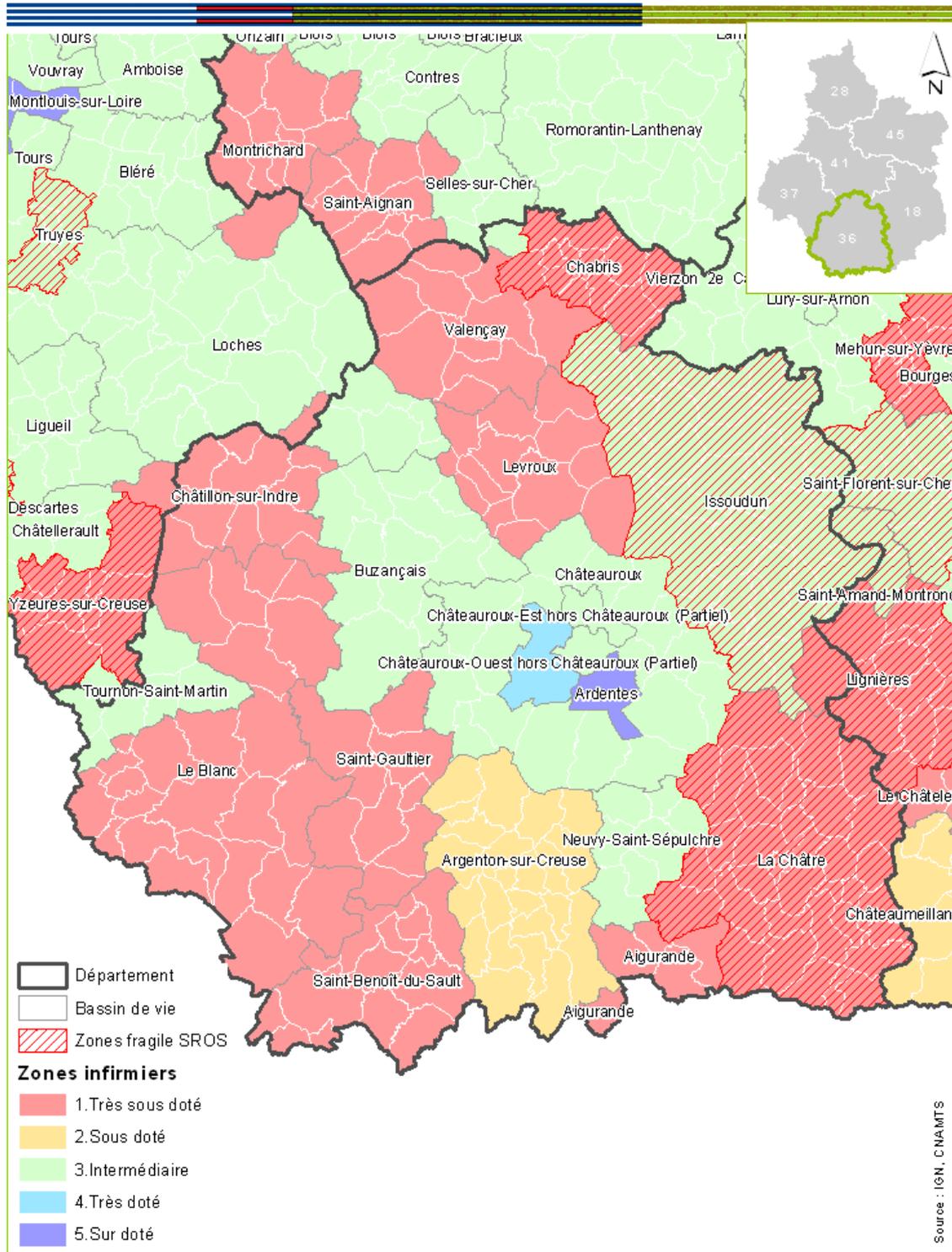
* **BDV : source INSEE - recensement de 2010**

** **Professionnels de santé : RPPS - ADELI - CNAMTS - au 06/09/2013**

Carte n° 9 : Zones fragiles SROS en région Centre
Extrait zonage infirmiers Indre

Zones fragiles SROS et zones infirmiers
en Région Centre

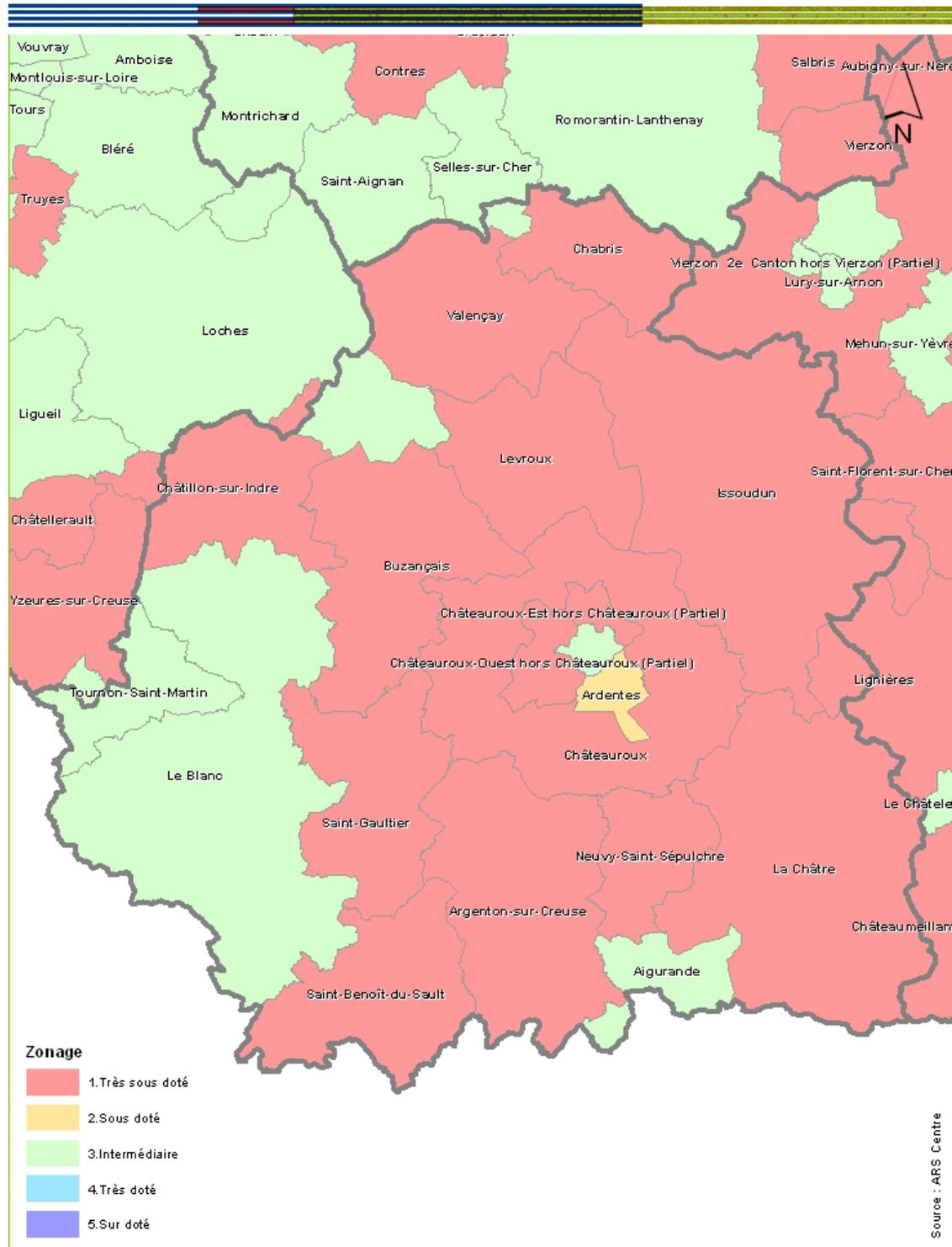
Département : INDRE



Carte n° 10 : Zones fragiles SROS en région Centre
 Extrait : zonage des masseurs kinésithérapeutes Indre

Le zonage des Masseurs Kinésithérapeutes

Zonage par bassins de vie / pseudos cantons dans le département : INDRE



Carte n°11 : L'implantation des véhicules de transports sanitaires dans le département au 31/12/2012.

PDS ambulancière dans l'Indre

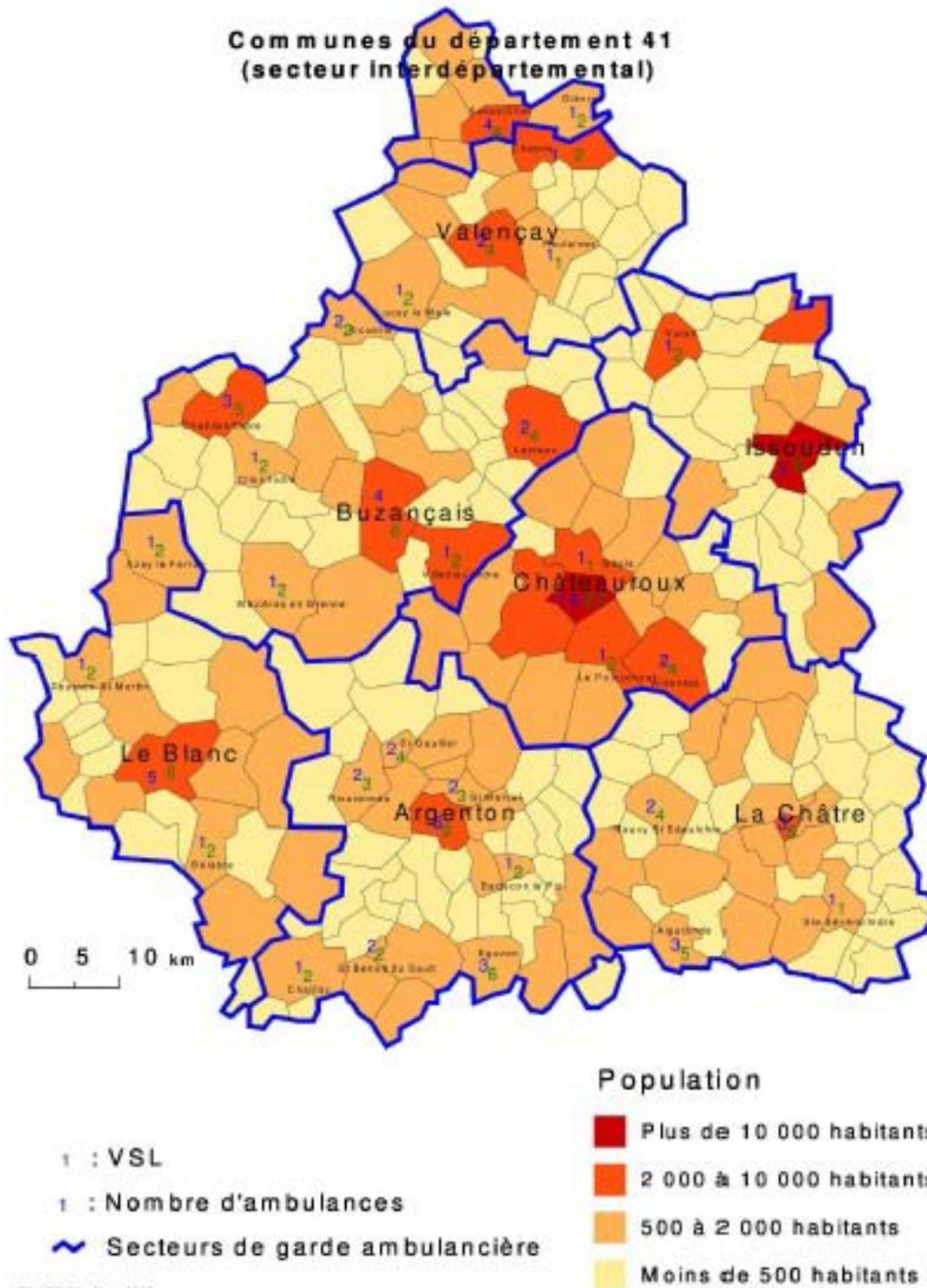


Tableau n°9 : La répartition des véhicules de transports sanitaires par rapport à la population des secteurs de garde

Secteurs de garde ambulancière	Nom secteur	Total population	Population de plus de 75 ans	Ambulances	VSL	Ambulances + VSL (total autorisations)	Habitants / ambulance	Habitants / VSL	Habitants / autorisations	Habitants de plus de 75 ans / ambulance	Habitants de plus de 75 ans / VSL	Habitants de plus de 75 ans / autorisations
1	Châteauroux	82 189	7 730	19	34	53	4326	2417	1551	407	227	146
2	Issoudun	27 321	3 283	8	11	19	3415	2484	1438	410	298	173
3	Le Blanc	20 327	3 057	8	14	22	2541	1452	924	382	218	139
4	Argenton	29 946	4 610	19	31	50	1576	966	599	243	149	92
5	Buzancais	28 079	4 262	14	23	37	2006	1221	759	304	185	115
6	La Châtre	27 934	4 261	9	15	24	3104	1862	1164	473	284	178
7	Secteur interdépartemental	27 795	3 871	10	16	26	2780	1737	1069	387	242	149
7	Secteur interdépt. - 36	16 047	2 498	5	9	14	3209	1783	1146	500	278	178
7	Secteur interdépt. - 41	11 748	1 373	5	7	12	2350	1678	979	275	196	114
Total / Moyenne	Indre	231 843	29 700	82	137	219	2827	1692	1059	362	217	136
Total / Moyenne	Indre + communes du 41	243 591	31 073	88	143	231	2768	1703	1055	353	217	135

Carte n°12 : La permanence des soins ambulatoire

La permanence des soins

Les 10 zones de permanence de soins (PDS) dans le département de l'indre



Carte n°13 : Localisation des établissements de santé sur le territoire de l'Indre



Tableau n°10 : Passages aux urgences en 2012

Etablissements	Passages aux urgences en 2012
CH Châteauroux	43 683
CH Issoudun	10 089
CH Le Blanc	9 706
TOTAL	63 478

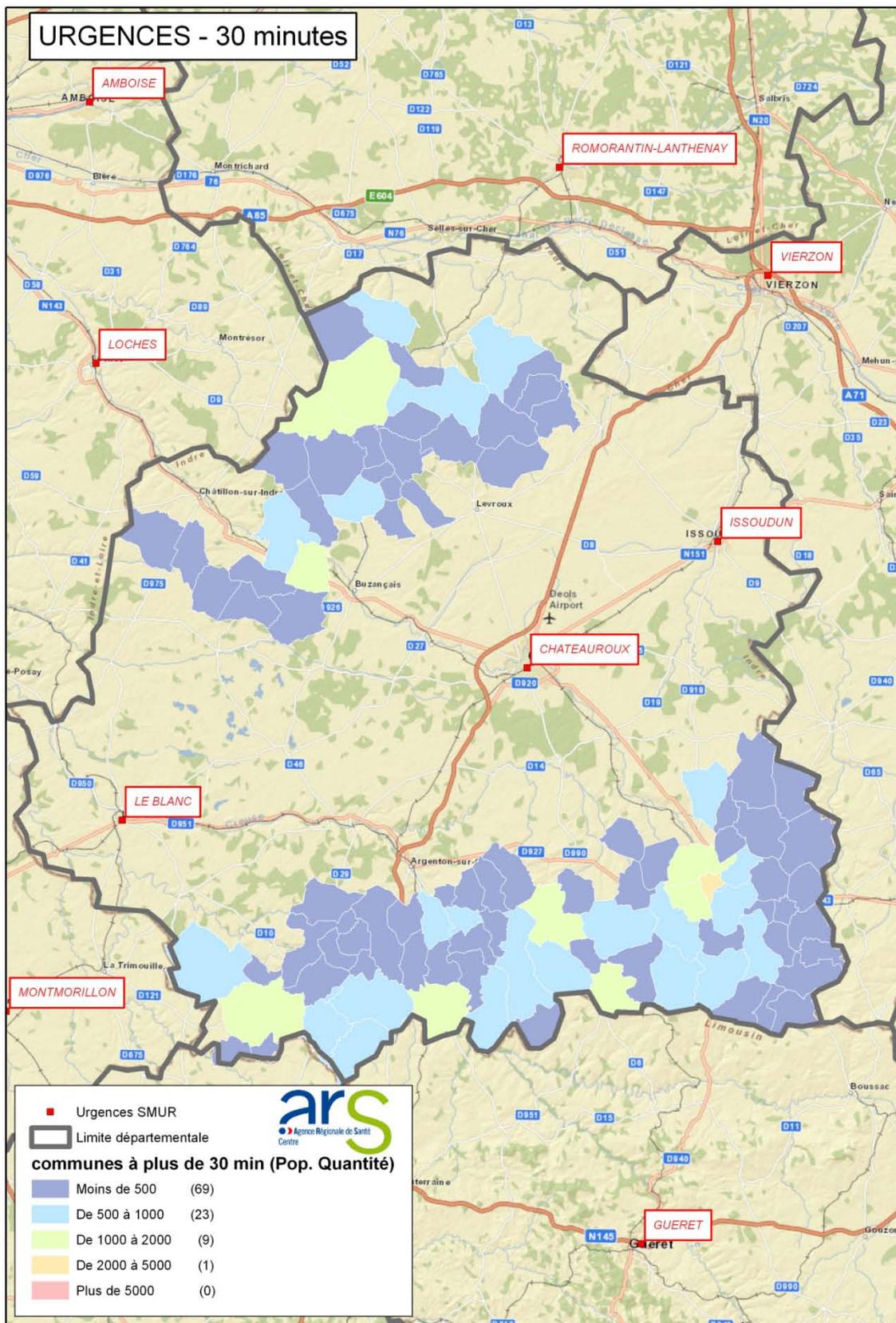
Tableau n°11 : Temps d'accès au service d'urgence le plus proche

Temps d'accès au service d'urgence le plus proche

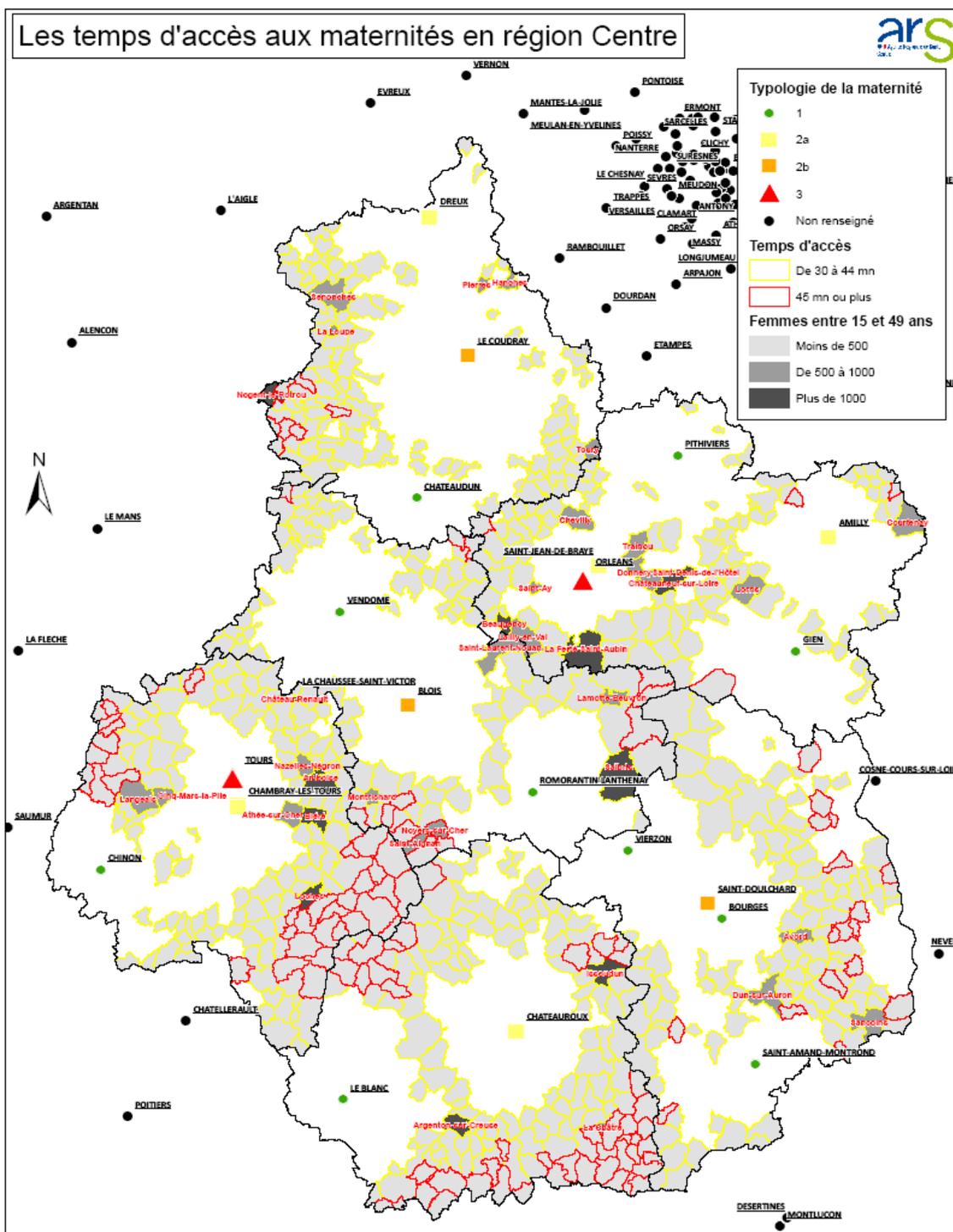
	communes à moins de 30 minutes	communes à plus de 30 minutes	Nb habitants à plus de 30 minutes	Population à plus de 30 minutes en (%)	Temps moyen d'accès
Cher	258	32	15 100	4,9	19,7
Eure-et-Loir	397	6	1 732	0,4	16,9
Indre	167	80	38 055	16,4	24,2
Indre-et-Loire	266	11	6 018	1,0	17,0
Loir-et-Cher	277	14	13 567	4,1	17,9
Loiret	322	12	6 748	1,0	17,2
Centre	1 687	155	81 220	3,2	18,5

source : DREES -enquête SAE2011 , Insee pour le distancier

Carte n° 14 : Carte accès urgences – 30 minutes



Carte n°15 : Les temps d'accès aux maternités en région Centre



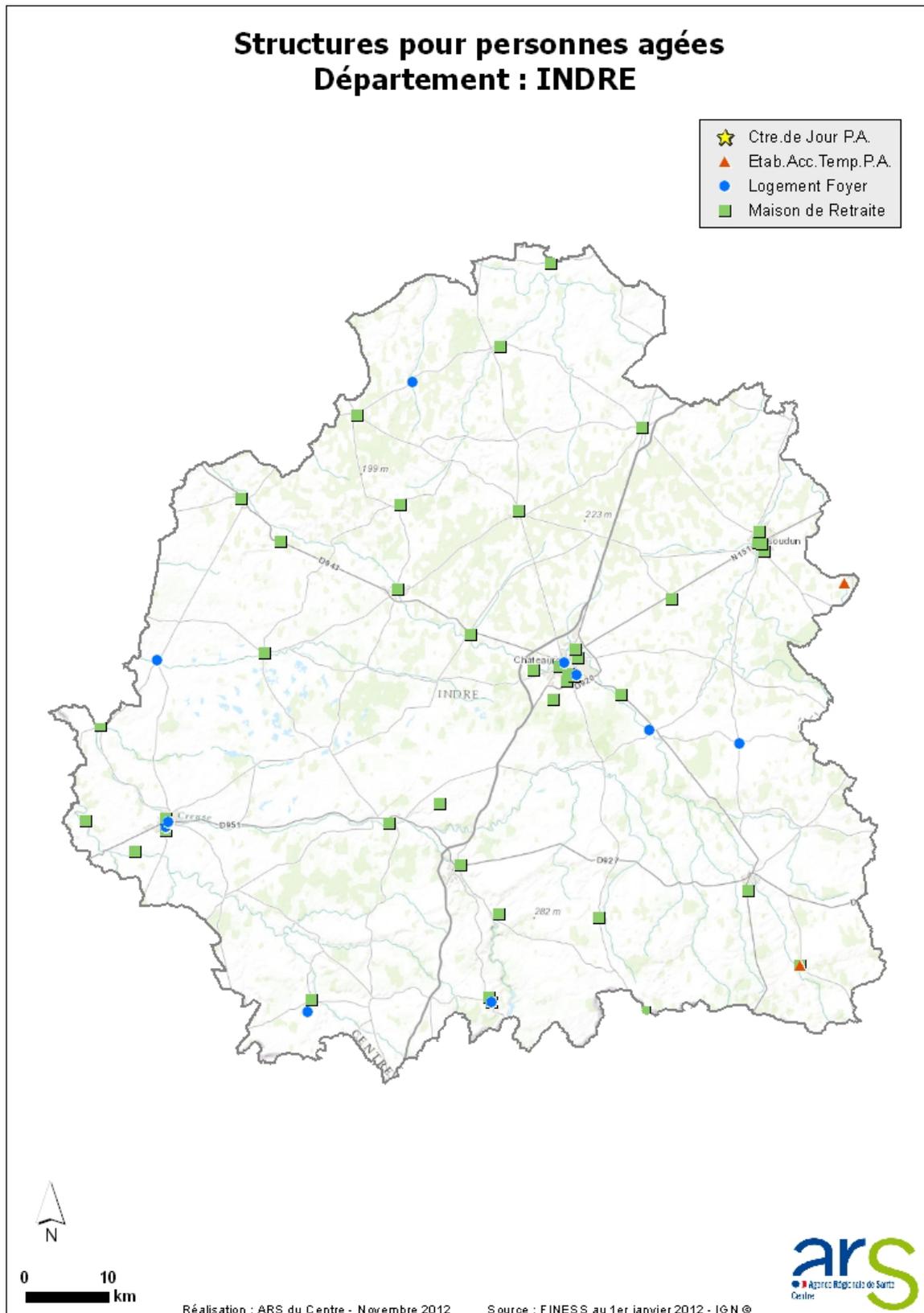
	Indice de vieillissement *	Personne âgée de plus de 60 ans			Personne âgées potentiellement dépendantes (+ 60 ans)		
		2010	2020	Évolution 2010/2020	2010	2020	Évolution 2010/2020
Indre	1,44	48 929	81182	14,0	4 746	7 822	8,9
Bassins démographiques							
-Châteauroux-Issoudun	1,08	27 764	32303	16,3	2 542	2 834	11,5
-La Châtre-Argenton-sur-creuse	1,85	21 165	23980	13,3	2 204	2 379	8,0
-Le Blanc	1,77	22 268	24899	11,8	2 436	2 608	7,1
Centre	1,03	640 892	769 239	20,0	58 690	66 731	13,7

source : Insee, études personnes âgées potentiellement dépendantes
* Indice de vieillissement = pop 60 ans et plus / pop - 20 ans

Tableau n°13 : Prise en charge des personnes âgées sur le département de l'Indre

	Nombre de places installées	Nombre de structures
SSIAD PA	664	15
SSIAD Equipes spécialisées Alzheimer	30	4
Total SSIAD	694	15
EHPAD places en hébergement complet	3 178	26 EHPAD (41 structures)
Dont places PASA	96	7
EHPAD Places accueil de jour	20	5
EHPAD places d'hébergement temporaire	37	8
Total AJ-HT	57	9
Foyer – logement	330	8
MARPA	59	3
Total	389	11

Carte n°16 : Structures pour personnes âgées (Indre)



Carte n°17 : Services de soins Infirmiers à domicile (Indre)

Département de l'Indre
Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

nombre de places autorisées et financées

au 01-07-2013



- SSIAD public
- SSIAD privé

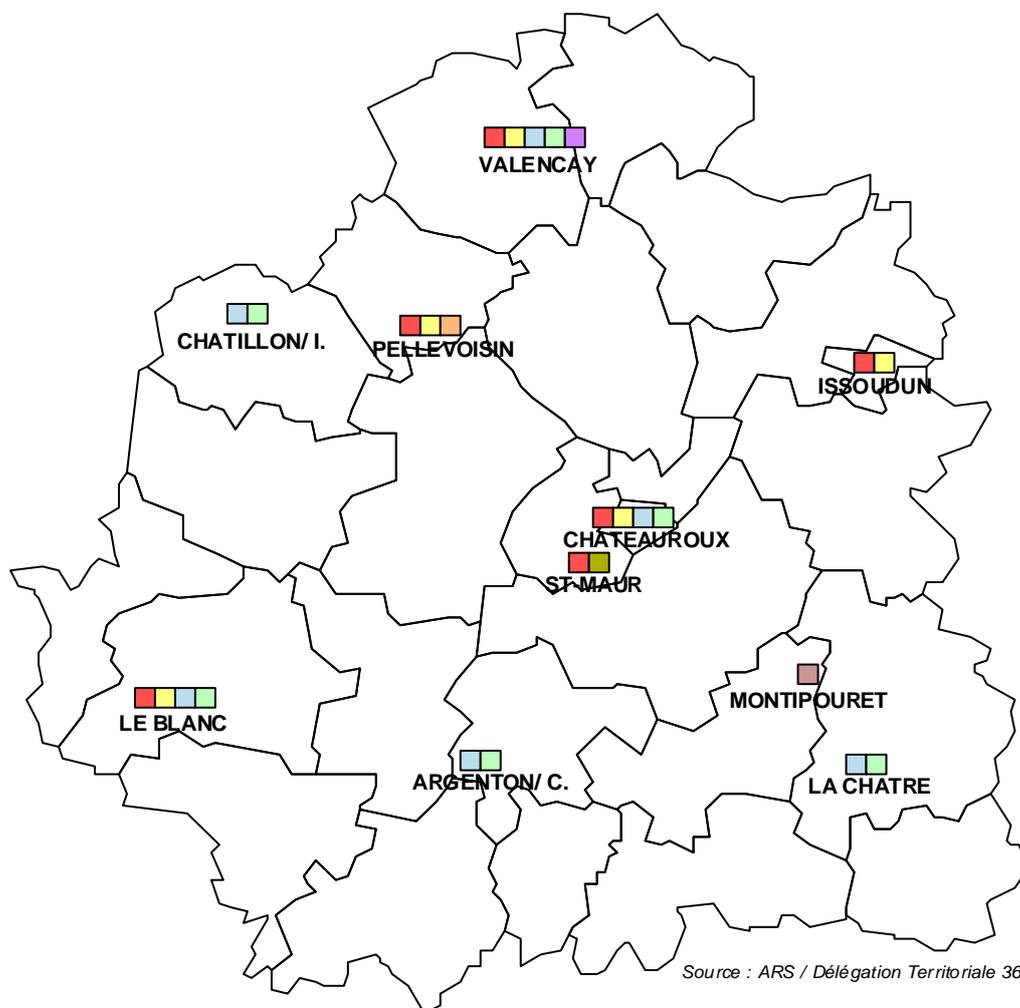
Tableau n°14 : Nombre de lits autorisés au 31-12-12 destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

EHPAD	Places autorisées	Places installées	Observations
Chabris	13	13	
Chasseneuil	36	21	Extension de 15 places dès 2014
Saint Maur	48	48	Structure du CDGI
Châteauroux	35	35	Structure du CDGI
Clion	15	15	15 places prévues en 2013 au PRIAC
Eguzon	40	40	
Issoudun : Notre Dame du Sacré Coeur	16	16	
Issoudun : La Chaume	8	8	
La Châtre	15	15	
Le Blanc	30	30	
Levroux	16	16	
Mézières-en-Brenne	11	11	
Pellevoisin	29	29	
Tournon-Saint-Martin	10	10	
TOTAL	322	307	

Carte n° 19

Département de l'Indre

Structures pour enfants handicapés lieux d'implantation décembre 2012



Source : ARS / Délégation Territoriale 36

Type de structures et capacité (financée au 31 décembre 2012)

	IME	256 places ⁽¹⁾ + 12 places accueil familial à Pellevoisin		IERM	62 places
	SESSAD	167 places		ITEP	45 places + 25 places accueil familial
	CAMSP	235 places		CALME	30 places
	CMPP	20 000 séances		Accueil de jour	7 places

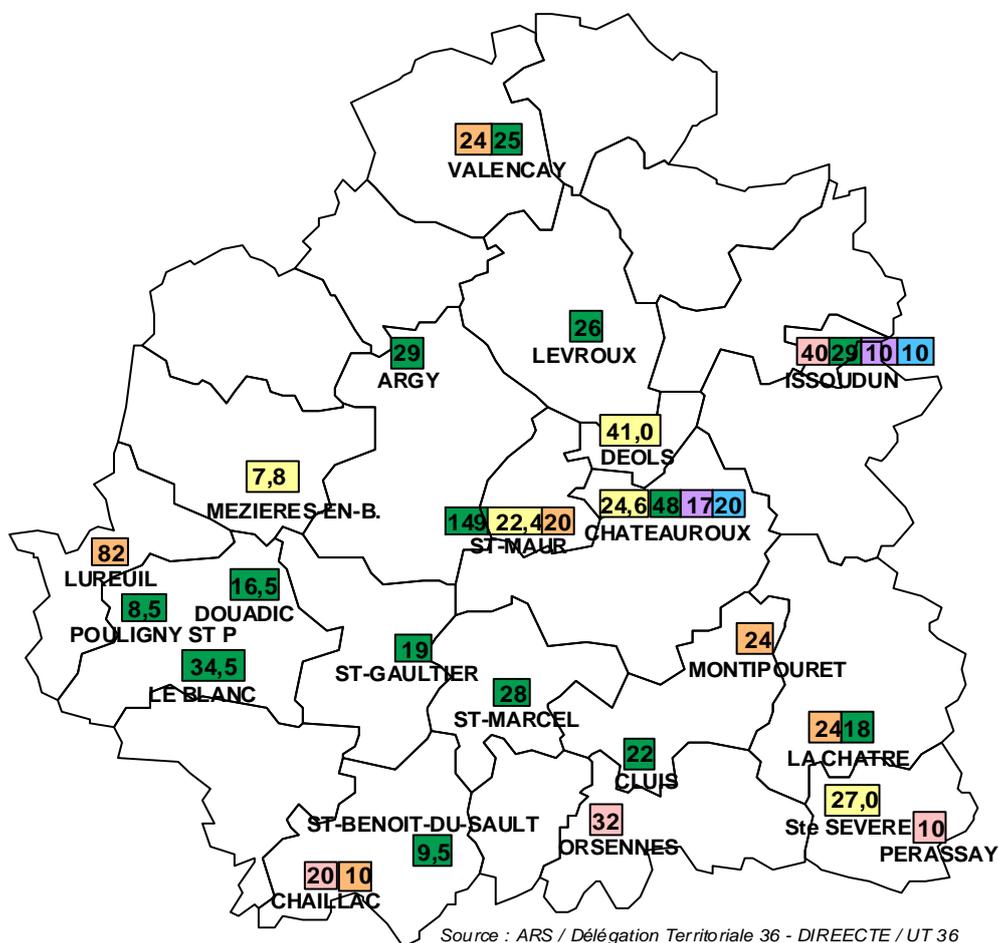
⁽¹⁾ dont 25 places section autiste
à IME Saint Maur

D.P.D.S. - Observatoire Social

Tableau n°15 : L'évolution en équipements médico-sociaux pour enfants entre 2009 et 2013

	Nombre de places installées et autorisées au 31 /12/2009	Nombre de places installées et autorisées au 31/12/2013	Evolution
Instituts médico-éducatifs (IME)	246 places + 6 places d'accueil de jour à Châteauroux + 12 places d'accueil familial spécialisé	256 + 7 places d'accueil de jour à Châteauroux + 16 places d'accueil familial spécialisé	+ 11
Institut d'éducation motrice (IEM)	68 places	62 places	-6
Centre d'accueil et de loisirs médicalisés expérimental (CALME)	30 places	30 places	
Intitut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP)	45 places + 25 places d'accueil familial spécialisé	45 places + 21 places d'accueil familial spécialisé	
Services d'éducation spécialisée à domicile (SESSAD)	136 places	173 places	+ 35
TOTAL	568	608	+ 40

Carte n°20
 Département de l'Indre
Structures pour adultes handicapés
compétence Etat
décembre 2012



Source : ARS / Délégation Territoriale 36 - DIRECTE / UT 36

Type de structures et capacité en décembre 2012

	E.A. : Entreprise Adaptée (<i>aides a u poste attribuées</i>)	122,82 aides au poste
	E.S.A.T. : Etablissement et Service d'Aide par le Travail	475 places dont 13 places « hors les murs »
	F.A.M. : Foyer d'Accueil Médicalisé (1)	102 places
	M.A.S. : Maison d'Accueil Spécialisé	184 places
	S.S.I.A.D. : Service de Soins Infirmiers à Domicile	27 places
	S.A.M.S.A.H. : Service d'Accompagnement Médico-Social Adultes Handicapés (1)	30 places

(1) compétence conjointe (Etat & Département)

D.P.D.S. - Observatoire Social

Tableau n°16 : L'évolution en équipements médico-sociaux pour adultes entre 2009 et 2013

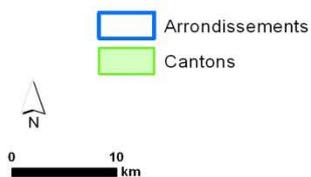
	Nombre de places autorisées et installées au 31/12/2009	Nombre de places autorisées et installées au 31/12/ 2013	Evolution
Maisons d'accueil spécialisé (MAS)	168 places	184 places	+ 16
Foyers d'accueil médicalisé (FAM)	102 places	124 places	+ 22
Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)	30 places	30 places	
Services de soins infirmiers à domicile pour personnes handicapées (SSIAD)	27 places	27 places	
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	473 places	475 places dont 13 places hors les murs	+ 2
TOTAL	800 places	840 places	+ 40

2ème partie : Relevez les défis

2.1 Une seule solution, la territorialisation

Carte n°21 : les cantons et les arrondissements

Les cantons et les arrondissements



Realisation : ARS du Centre - Novembre 2012 Source : INSEE ©

ars
Agence Régionale de Santé
Centre

Carte n°22 : Les établissements Publics de Coopération Intercommunale

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE



- | | |
|--|--|
| ■ COM AGGLO CASTELROUSSE | ■ COM DE COMMUNES MARCHE OCCITANE - VAL D'ANGLIN |
| ■ COM DE COMMUNES CHABRIS-RAYS DE BAZELLE | ■ COM DE COMMUNES DE LA REGION DE LEVROUX |
| ■ COM DE COMMUNES DU PAYS D'ARGENTON | ■ COM DE COMMUNES COEUR DE BRENNÉ |
| ■ COM DE COMMUNES DU CANTON DE VATAN | ■ COM DE COMMUNES DE LA CHATRE- St SEVERE |
| ■ COM DE COMMUNES DU PAYS D'ISSOUDUN | ■ COM DE COMMUNES DE CHAMPAGNE BERRICHONNE |
| ■ COM DE COMMUNES DU PAYS DE VALENCAY | ■ COM DE COMMUNES PAYS D'EGUZON VAL DE CREUSE |
| ■ COM DE COMMUNES VAL DE L'INDRE-BRENNÉ | ■ COM DE COMMUNES DE LA MARCHE BERRICHONNE |
| ■ COM DE COMMUNES BRENNÉ-VAL DE CREUSE | ■ COM DE COMMUNES DU VAL DE SOUZANNE |
| ■ COM DE COMMUNES DU PAYS D'ECHELLE | ■ COM DE COMMUNES DU CANTON DE CHATELON-SUR-INDRE |
| | — LIMITES DE CANTONS |

1^{er} janvier 2013 : Ph. DEBAREB

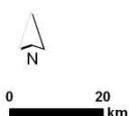
Carte n°23 : Les Pays du département de l'Indre

LES PAYS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE



Carte n°24 : Les zones d'emploi 2010

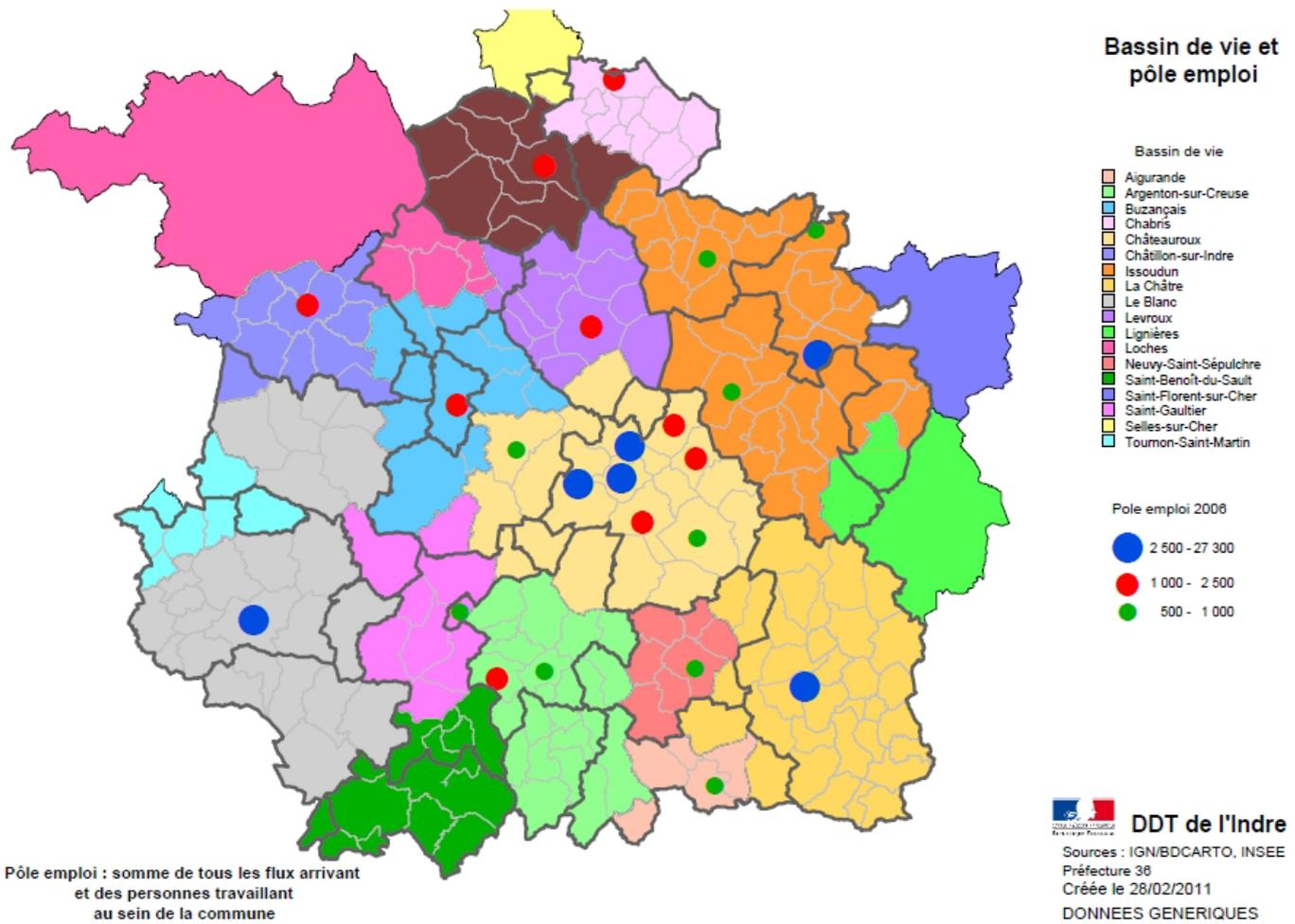
Les Zones d'emploi 2010



Réalisation : ARS du Centre - Septembre 2012 Source : ARS du Centre - IGN © - Conseil Régional

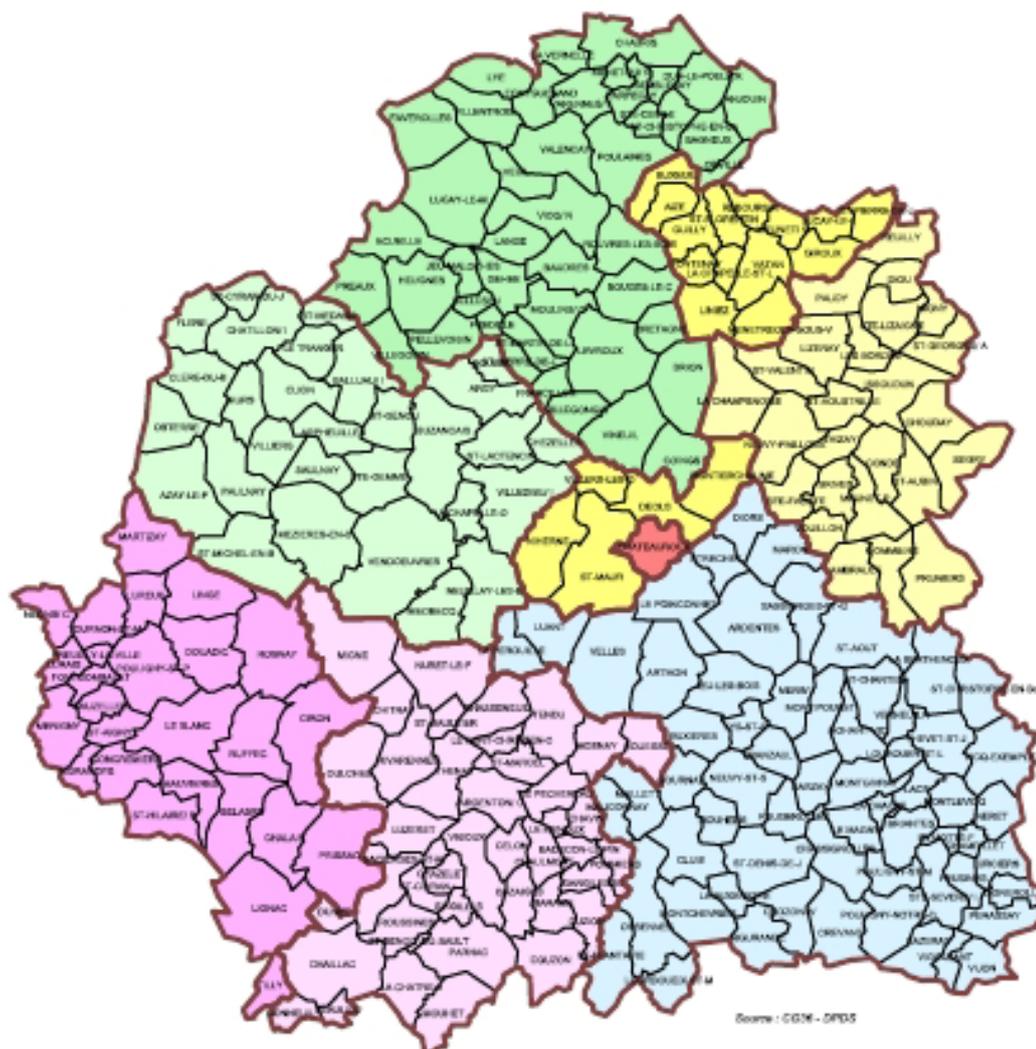


Carte n°25 : les bassins de vie et emploi 2011



Carte n°27 : Les circonscriptions d'actions sociales du Conseil Général

DIRECTION DE LA PREVENTION
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
Circonscriptions d'Action Sociale
2013



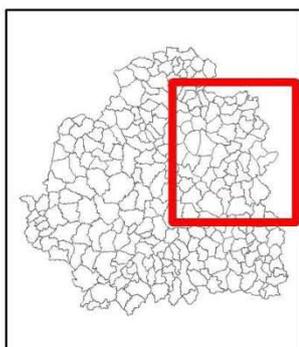
CAS Châteauroux		33 Av de la Gare Tél : 02 54 27 73 05	
CAS La Châtre-Ardenes		Place des Carnes Tél : 02 54 48 23 08	
CAS Le Blanc-Argenton/C.		Site Le Blanc 1 rue J. Giraudoux Tél : 02 54 28 35 20	
			Site Argenton/C 67 rue Auclert Descottes Tél : 02 54 24 10 53
CAS Buzançais-Valençay		Site Buzançais Promenade des Grands Jardins Tél : 02 54 84 05 24	
			Site Valençay 10 rue de Talleyrand Tél : 02 54 00 18 99
CAS Issoudun-Déols		Site Issoudun 63 bis Av des Bernardines Tél : 02 54 21 20 41	
			Site Déols 37 Av du Gl de Gaule Tél : 02 54 22 25 42

Carte n°28 : Psychiatrie

Sectorisation psychiatrique dans le département de l'Indre



- Communes rattachées au Centre Hospitalier George SAND de BOURGES
- Communes rattachées au Centre Hospitalier de CHATEAURoux Pôle Psychiatrie



Les deux cantons d'ISSOUDUN (Nord et Sud) sont rattachés au centre Hospitalier George SAND de BOURGES.

En conséquence les arrêtés d'admission en soins psychiatriques sont établis par la DT-ARS de l'INDRE et signés par le Préfet de l'Indre.

Le suivi des soins psychiatriques (renouvellement, modification de la prise en charge et abrogation) est de la compétence de la DT-ARS du CHER.

Carte n°29 : Des services de soins hospitaliers à domicile (HAD)